



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Présence militaire au Sahel

Question au Gouvernement n° 2578

Texte de la question

PRÉSENCE MILITAIRE AU SAHEL

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le groupe UDI, Agir et indépendants soutient l'action de la France au Sahel. Hier, notre présence militaire a été clairement réaffirmée par le Président de la République et relégitimée par les cinq chefs d'État africains concernés.

Cette guerre totale au terrorisme est menée pour les populations sahéniennes, qui sont les premières victimes de celui-ci, mais aussi pour la sécurité du monde. « La paix au Sahel, c'est le bonheur de tous ! » me disait hier un ami malien. Il faut le dire haut et fort, afin d'être entendu jusqu'aux plus petits villages sahéniens : la France consent à un effort humain important pour soutenir des États amis fortement exposés au risque terroriste, et non pour d'autres raisons farfelues. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Pour autant, il devient nécessaire d'engranger des victoires, des résultats tangibles, pour réduire nos ennemis et faire taire les rumeurs. L'action militaire doit assurément être plus efficace. Mais elle ne peut rien si elle n'est pas accompagnée de grands projets de développement et d'un retour de l'État régalien dans certains territoires abandonnés. Chacun doit prendre sa part de ce combat global.

Notre groupe accueille donc très favorablement...

M. Pierre Cordier. C'est pratique !

M. Vincent Ledoux. ...la réorientation stratégique annoncée hier : resserrement du dispositif militaire en force de réaction rapide, en appui des armées locales ; concentration de l'effort sur la zone dite « des trois frontières » et sur une cible principale.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser quelles seront les mesures de coordination de cette nouvelle coalition Sahel ? Par exemple, se traduiront-elles par un poste de commandement commun ? Quand arriveront les 220 soldats supplémentaires ? Avez-vous bon espoir de mobiliser davantage d'États européens au sein de la task force Takouba et de maintenir à un bon niveau la participation américaine, si utile en particulier à la collecte du renseignement ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, j'ai déjà répondu tout à l'heure à une question portant sur le sommet de Pau du G5 Sahel, qui s'est terminé tard hier soir. Je

voudrais donc concentrer mon propos sur la dimension sécuritaire que vous avez évoquée.

Dans ce domaine, vous le savez, la donne a changé en 2019 : la menace s'est étendue au Burkina Faso et au Niger, et elle a muté. Désormais, faute d'avoir un territoire, les groupes terroristes s'emploient à déstabiliser, à déstructurer les États. Par conséquent, nous avons à mener un double combat, pour notre sécurité, puisqu'il s'agit de la frontière sud de l'Europe, et pour la stabilité des États de la région.

Hier soir, les chefs d'État du G5 Sahel se sont orientés vers une nouvelle donne sécuritaire. Je retiendrai surtout cinq points spécifiques et nouveaux. Premièrement, la concentration de l'action sur la zone des trois frontières, où se trouvent les facteurs de risque les plus importants. Deuxièmement, un commandement conjoint de la force Barkhane et de la force du G5, auquel viendront s'ajouter les partenaires qui le souhaiteront ; cela accroîtra la réactivité, la capacité de réaction en cas d'alerte et l'échange d'informations.

Troisièmement, nous allons mobiliser davantage les pays volontaires et partenaires pour qu'ils s'associent à ce nouveau mode de direction ; je pense en particulier à la force Takouba. Quatrièmement, nous allons revoir le concept d'opération conjointe pour accroître sa facilité de mise en œuvre. Cinquièmement, la France a décidé, dans ce contexte, de renforcer sa présence par l'envoi de 220 soldats supplémentaires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2578

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)